



RENAULT - AMPERE
PRESTATAIRES
INTERIMAIRES
TOUS UNIS
GUYANCOURT
AUBEVOYE
SIEGE

Tract n°13 - Lundi 9 septembre 2024

Arrêt moteur F1 et plan de compétitivité

L'annonce faite en plein été, quelques jours avant le « shutdown » des écuries de F1 (fermeture estivale des écuries de 2 semaines), a fait l'effet d'une bombe sur le site de Viry-Châtillon mais aussi sur les autres sites concernés, chez les sous-traitants. **Renault a décidé d'arrêter définitivement son programme de moteurs F1 et de s'adresser à Mercedes pour les futures Alpine F1 à partir de 2026.**

Bienvenue en Absurdistan !

Cette décision est absurde d'un point de vue technique et commercial. Briser définitivement la vitrine technologique d'un constructeur impliqué en F1 depuis 1977 tout en espérant récolter les fruits pour l'image de marque d'Alpine et de Renault : c'est se moquer des potentiels clients. Il n'est pas inutile de rappeler que le sport automobile et la F1 sont non seulement des vitrines commerciales mondiales mais aussi des laboratoires technologiques pour le groupe et les prochains véhicules grand public.

Derrière cela, la patte du nouveau « conseiller spécial » F. Briatore se fait clairement sentir.

Quelle stratégie industrielle et commerciale ?

Cette décision nous rappelle le découpage de Renault et la création d'Ampere : le but était soi-disant de remonter la capitalisation boursière du groupe Renault en mettant en bourse la partie Electrique. Un tour de passe-passe qui est tombé à l'eau quand la bulle spéculative Tesla (+ d'autres constructeurs 100% Electrique) s'est dégonflée.

Elle nous rappelle, également, la décision brutale de délocaliser le projet de la future Twingo en Chine en argumentant que leur ingénierie serait plus rapide que la nôtre. Ingénierie que l'on fait tourner en rond par des non décisions ou des contradictions.

L. de Meo a beau se gargariser des résultats de marge opérationnelle record, même des spécialistes de la bourse (peu connus pour leurs élans anticapitalistes), s'interrogent. Ainsi, un article de Capital.fr (29/07/24) cite le courtier de la société XTB :

« Renault pourrait avoir une perspective plus positive grâce à son exposition géographique et à un taux de marge opérationnelle record. « Mais est-ce réellement une victoire ? Avec un retard sur le marché de l'électrique et l'interdiction des moteurs thermiques dans l'UE prévue pour 2035, l'entreprise devrait investir davantage plutôt que de maximiser ses marges », juge XTB. »

On en est là ! Des « financiers » qui reprochent à des soi-disant « industriels » (et auto-proclamés « fans de bagnoles ») de ne pas assez investir sur le long terme !

350 emplois Alpine en sursis et des centaines d'autres clairement menacées

Les conséquences ne sont pas qu'industrielles et symboliques, elles sont parfaitement concrètes pour plusieurs centaines de salariés. Les 350 salariés Alpine de Viry sont très inquiets pour leur avenir et celui du site. La F1 concerne au moins 70% de l'activité actuelle. La direction a beau faire la promesse d'activités devant remplacer la F1, elle n'en donne pour l'instant que très peu de détails. Il s'agirait de travailler sur les véhicules de série d'Alpine mais cette activité est déjà assurée par des salariés aux Ulis ou à Lardy ! Dire à des salariés passionnés de compétition automobile qu'ils travailleront sur des projets « série », n'est-ce pas le meilleur moyen de les pousser à partir « de leur propre gré » ? Un « coup de pied aux fesses » déguisé en promesse de reconversion pour tous...

Quant aux 150 salariés prestataires travaillant sur le site de Viry, il n'y a même pas de promesse pour eux. Le groupe Renault se déchargera de sa responsabilité écrasante sur les directions des entreprises sous-traitantes. C'est la politique qu'elle mène depuis des dizaines d'années : la sous-traitance de la précarité sous couvert de sous-traitance technique.

Mais la casse sociale irait bien au-delà de Viry-Châtillon. 1500 emplois pourraient être touchés ailleurs en France. Les salariés de Mecachrome en premier lieu, qui fabriquent et assemblent les blocs moteurs dans le Cher. De nombreux autres fournisseurs de cette filière d'excellence seraient aussi touchés.

L'émoi provoqué par une telle décision est très fort. Alpine voudrait que ses salariés avalent la couleuvre sans rien dire mais ils ont les moyens de se faire entendre dès les prochains week-ends de course. Une grève en F1, ça aurait un retentissement médiatique mondial ! Et les salariés d'Alpine F1 auraient bien raison de le faire !

Les salariés de Viry-Châtillon sont mobilisés contre cette décision aberrante.

Les syndicats CGT du Groupe Renault appellent à se mettre en grève et à

se rassembler à Boulogne Bat X, siège historique de Renault, le 12 septembre

pour manifester notre désaccord avec les choix financiers de la direction, la casse des emplois, entre autres de l'ingénierie et du tertiaire.

API : TCR LOG 0 58

Internet : www.infos-cgt-technocentre.com

email : contact@infos-cgt-technocentre.com

Abonnez-vous à notre lettre d'info sur notre site pour recevoir nos tracts en version numérique et d'autres informations



Arrêt maladie et acquisition des congés payés :

Si vous avez été en arrêt maladie entre 2009 et 2023, vous pouvez faire valoir vos droits dès maintenant en réclamant une régularisation via AskHR

Pour rappel, jusqu'à septembre 2023, les salariés de France en arrêt maladie (non professionnelle) n'acquerraient pas de congés payés. Cette disposition était en décalage avec le droit de l'Union Européenne.

Après des procédures intentées par les syndicats CGT, plusieurs décisions de la Cour de cassation, rendues en septembre 2023, ont enfin corrigé cet état de fait.

Un salarié en arrêt maladie (même non professionnelle) doit acquérir des congés payés.

Dans le groupe Renault, la direction dit appliquer la loi pour les arrêts postérieurs à septembre 2023 mais la CGT a demandé depuis plusieurs mois que les choses soient corrigées aussi pour les arrêts maladie compris entre 2009 et 2023, comme la nouvelle loi l'indique.

La direction a confirmé lors des CSE Ampere ou Renault de la fin juin que cette demande était prise en compte. Mais elle a refusé d'en faire elle-même la communication, dans des RUETs, par mail, par l'Intranet ou par l'Actu'Paie.

La démarche à suivre est la suivante : il faut envoyer une demande écrite par mail à AskHR (askhr@renault.com) avec copie des feuilles de paye des périodes d'arrêt maladie. La régularisation sera effectuée, d'après la direction, dans des « délais raisonnables ».

Nous engageons tous les salariés concernés à le faire et à nous communiquer les réponses qu'ils obtiendront. Si cette démarche ne s'avère pas concluante, nous sommes prêts à entamer des démarches juridiques avec les salariés concernés pour faire respecter leurs droits.

Mise en place du CSE de Renault IdF

Suite aux élections de juin et juillet, le CSE Renault SAS IdF se met en place. La CGT ayant obtenu 3 élus titulaires et 3 suppléants ne participe pas à la gestion du CSE qui sera assurée par la CFE-CGC et la CFDT. Le premier accord négocié par ces 2 organisations consacre la baisse des moyens de représentation de proximité par rapport aux instances précédentes. En effet alors que l'établissement se retrouve implanté sur de nombreux sites au lieu de 2 pour l'établissement du Technocentre, le nombre de comprox passe de 8 à seulement 6 et le nombre d'élus restera à 34 au lieu de 35 possible. Les périmètres des comprox sont définis par les différentes directions et couvrent donc la plupart des sites d'implantation.

Les calculs de proportionnalité tous collèges confondus attribuent 2 élus à la CGT.

Nous serons donc présents dans les comprox 1 (ingénierie et projets VP/VU), Samar Chahine et 2 (Supply Chain, Qualité et industrie VP/VU), Jean-Loup Leroux. Quel que soit votre direction, vous pouvez donc contacter le syndicat pour nous faire part de vos difficultés.

Les opérations de mises en place du CSE vont se poursuivre au mois de septembre ainsi que le fonctionnement avec les CSE d'Ampere SAS et Ampere ST.

Ouverture des négociations plan de compétitivité et Gestion des Emplois et parcours professionnels (GEPP)

Après un « groupe de réflexion paritaire » (GRP) le 7 juillet dernier, la direction a convoqué les organisations syndicales centrales les 12 et 26 septembre pour deux premières séances de négociations. Celles-ci se poursuivront jusqu'à la fin de l'année au rythme d'une séance toutes les 2 semaines voire plus.

Lors du GRP, la direction a été quasiment la seule à « réfléchir » sur le sujet. Elle s'est d'abord auto-félicité de la réussite du plan Renouveau 2025 qui devait préserver les emplois. Nous voyons dans certains secteurs de l'ingénierie et du tertiaire les pertes de compétences et la baisse importante des effectifs que nous subissons.

Les effectifs de Renault SAS n'ont pas cessé de baisser depuis la mise en place du dernier plan de compétitivité. La perte de 645 emplois masque une grande disparité entre direction avec de nombreuses embauches dans le secteur de l'informatique du véhicule et de lourdes réductions dans les métiers dits « matures ».

La direction a largement insisté que la partie fabrication avait fait de gros progrès de productivité et l'ingénierie et tertiaire devrait en faire autant. Or nous savons ce que veut dire de tels objectifs : réduction du nombre d'emplois, externalisation de fonctions, ...

Vous pouvez visionner la vidéo réalisée par la CGT de Lardy sur le bilan « emplois » des 3 premiers plans de compétitivité.

	2021	2022	2023
Renault SAS	28580*	23448	20740**
	*Inclus le site de Douai **Addition des salariés Renault SAS + Ampere SAS + Ampere ST (inclus Renault Software)		
Technocentre	9319	8659	8674



Tous en grève le 12 septembre et manifestons devant le siège historique
37, avenue Pierre Lefauchaux à Boulogne-Billancourt
Pour défendre TOUS les emplois, de la F1 à la série